



JOURNÉE NATIONALE DE L'ANP

# SAÏD CHANEGRIHA INAUGURE LE CRF DE ZÉRALDA

Page 3

PROCHAINE PRÉSIDENTIELLE

**PRÉPARATIFS POUR LA CAMPAGNE ÉLECTORALE À TIZI-OUZOU**

Page 3

ISSN : 1112-7449

# MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5070 | Dimanche 4 août 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CRIMES À GHAZA

**FATTOUH DÉNONCE LA FAIBLESSE DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE**

Page 5

ACHARNEMENT CONTRE IMANE KHELIF

# DES SOUTIENS MASSIFS POUR NOTRE CHAMPIONNE

Page 2



LE PRÉSIDENT TEBBOUNE À IMANE KHELIF APRÈS SA VICTOIRE  
« BRAVO, VOUS AVEZ HONORÉ LA FEMME ALGÉRIENNE ET LA BOXE »

ÉMIGRATION CLANDESTINE

**DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU DE PASSEURS À ORAN**

Page 16



VARIOLE DU SINGE

**QUINZE PAYS AFRICAINS TOUCHÉS**

Page 16

ACHARNEMENT CONTRE IMANE KHELIF

# Des soutiens massifs pour notre championne

La boxeuse algérienne, Imane Khelif, victime d'une ignoble campagne de dénigrement et d'harcèlement injustifié sur les réseaux sociaux, peut compter sur le soutien de nombre de personnalités, non seulement du monde sportif mais aussi des politiques.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

En effet, l'ancien ministre et diplomate Abdelaziz Rahabi est venu lui aussi, dans une publication sur sa page Facebook, affirmer qu'Imane Khelif est victime d'un racisme qui ne dit pas son nom.

Imane Khelif est plus forte génétiquement que beaucoup d'autres. Lorsque Giorgia Meloni et Elon Musk viennent se mettre de la partie, « l'on ne peut considérer cela autre que du racisme », a écrit Abdelaziz Rahabi. Tant sur les réseaux sociaux qu'au niveau officiel, les Algériens, de tous sexes et de tous âges, dénoncent, unanimes, la polémique qui vise notre boxeuse et voient dans la contestation de sa féminité une « hogra », terme désignant une injustice combinée à du mépris, ce qui n'a pas laissé indifférent le porte-parole du Comité international olympique (CIO), Mark Adams.

« Imane Khelif est une femme, de naissance. Ce n'est pas un transgenre. Elle a un passeport en tant que femme et elle participe aux JO en tant que femme », a-t-il martelé dans un point de presse. Précisant que la boxeuse algérienne respecte toutes les règles du CIO, Mark Adams a affirmé qu'il ne convient pas de colporter des contrevérités sur cette athlète, qui a « affronté son adversaire en tant que femme ».

La Fédération algérienne de football a, de son côté, apporté son soutien à notre boxeuse qui tentera, ce samedi, d'assurer la première médaille algérienne aux Jeux olympiques Paris 2024, en affrontant pour le compte des quarts de finale de la catégorie (66 kg) la Hongroise Anna Luca Hamori.

« One Two Three, Viva Imane Khelif », a en effet écrit dans un post sur son site officiel, l'instance footballistique nationale. De nombreux fans, mais aussi des stars telles qu'Amy Broadhurst, Ismaël



Bennacer, ou bien encore Riyad Mahrez, soutiennent eux aussi, Imane Khelif. « Imane, laisse-nous rentrer à la maison avec une médaille d'or », a écrit de son côté DJ Snake.

Cet acharnement a fait également sortir de son mutisme Derek Brunson, célèbre combattant de MMA, qui a exprimé publiquement son soutien à Khelif. « Je soutiens les femmes puissantes. Je ne veux pas voir du twerk sur le ring mais des KO », a écrit Brunson.

On le voit d'ailleurs porter un maillot à l'effigie de Imane Khelif. Aussi, l'Organisation mondiale de sécurité anti-corruption et criminalité (OMSAC) a exprimé son « indignation » et sa « profonde consternation » face aux attaques « scandaleuses et infondées » dirigées contre la boxeuse algérienne Imane Khelif, soulignant que ce traitement inacceptable « représente une atteinte grave à sa dignité en tant qu'être humain, en tant que femme et en tant que sportive ». Lors de sa réu-

nion vendredi, le bureau exécutif de l'OMSAC a décidé d'apporter un soutien total à Imane Khelif. « Nous saluons la position ferme du Comité international olympique (CIO), qui a rappelé que tous les athlètes participant au tournoi de boxe des Jeux de Paris 2024 respectent les règles d'éligibilité et d'inscription à la compétition ».

Le CIO avait également souligné que les

athlètes Imane Khelif et Lin Yu-ting (boxeuse taiwanaise), également victimes de cyberharcèlement, participent depuis de nombreuses années à des compétitions internationales de boxe dans la catégorie féminine. Conformément à ses statuts et à ses missions officielles, notamment en matière de droits humains, l'OMSAC a indiqué avoir « saisi les instances judiciaires compétentes pour que justice soit rendue. Et il sera mis à la disposition de la boxeuse algérienne tous les moyens humains et logistiques de notre département juridique pour la soutenir dans cette épreuve ». Et de poursuivre : « Le glaive de la justice sera implacable envers ceux qui cherchent à ternir la réputation et la carrière de sportifs de haut niveau par des accusations mensongères et des campagnes de haine ». De plus, « l'OMSAC a saisi le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme pour s'assurer que cette affaire reçoive l'attention internationale qu'elle mérite et que des mesures appropriées soient prises », a ajouté l'organisation.

En conclusion, l'OMSAC a affiché « son ferme engagement à défendre les droits et la dignité de tous les athlètes, en particulier ceux qui sont injustement ciblés ».

« Nous exhortons la communauté internationale, les médias et toutes les institutions concernées à se joindre à nous pour condamner ces actes répréhensibles et soutenir Imane Khelif dans cette épreuve. La transparence, l'équité, et le respect des droits humains sont les piliers sur lesquels nous bâtissons notre lutte contre la corruption et les injustices », a tenu à souligner l'OMSAC.

R. R.

## LE PRÉSIDENT TEBBOUNE À IMANE KHELIF APRÈS SA VICTOIRE

### « Bravo, vous avez honoré la femme algérienne et la boxe »

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé ses félicitations à la boxeuse Imane Khelif, qualifiée hier aux demi-finales de la boxe (66kg) des Jeux olympiques de Paris 2024. Elle a battu brillamment, sur le ring, son adversaire hongroise Anna Luca Hamori.

« Bravo Imane Khelif. Vous avez honoré la femme algérienne et la boxe algérienne. Nous serons derrière toi quels que soient vos résultats. Bonne chance pour les deux prochains tours » a écrit le chef de l'Etat dans son message. Imane Khelif, 25 ans, assure à l'Algérie au moins une médaille de bronze, dans des olympiades.

## Donald Trump attaque la boxeuse algérienne

PAR CHAHINE ASTOUATI

La campagne mondiale contre Imane Khelif prend des proportions surréalistes. Sur les réseaux sociaux et dans les médias, l'acharnement contre la boxeuse algérienne se poursuit. La campagne s'est accélérée depuis jeudi 1<sup>er</sup> août, à cause de sa victoire éclair, en 46 secondes, contre l'Italienne Angela Carini. Même Donald Trump a eu son mot à dire.

Malgré un nouveau soutien clair et sans ambiguïté, affiché hier par le Comité international olympique (CIO) à Imane Khelif, rien ne semble arrêter cet acharnement qui ressemble à s'y méprendre à une campagne raciste et haineuse contre une sportive algérienne.

La controverse est en effet alimentée en premier lieu par des personnalité d'ex-

trême-droite ou proche de cette mouvance, comme l'homme d'affaires américain Elon Musk ou l'écrivaine J.K. Rowling. Ces personnalités dénigrent Imane Khelif, sans prendre le soin de vérifier les informations sur le sujet ni les affirmations du CIO. Ils n'apportent aucune preuve de ce qu'ils disent.

Il est vrai que l'attitude scandaleuse de la boxe italienne, qui a refusé de saluer son adversaire à la fin du combat, a contribué à alimenter la polémique. Une polémique à laquelle s'est joint Donald Trump. Sans surprise, l'ancien président des États-Unis et candidat à la présidentielle de novembre prochain, n'a pas apporté son soutien à la boxeuse algérienne. Bien au contraire, dans un message sur les réseaux sociaux, il a repris à son compte les accusations qui la visent, tenant des propos

agressifs. Sur son réseau Truth Social, il a promis qu'il « exclurait les hommes des compétitions de femmes » s'il était élu en novembre. Un message accompagné d'une vidéo du combat entre Imane Khelif et Angela Carini.

Malgré ces attaques honteuses, Imane Khelif n'a pas bénéficié d'un élan de solidarité à l'étranger. Bien au contraire, de nombreux médias européens et américains continuent de s'acharner sur la boxeuse. Cette dernière peut toutefois compter sur le soutien des Algériens.

Plusieurs footballeurs, dont Riyad Mahrez, Adeline Guedioura et Smail Bennacer, ont publié des messages de soutien sur les réseaux sociaux. Le public algérien a été hier plus nombreux pour son la soutenir pour son second combat.

C. A.

### Imane Khelif file en demi-finales de la boxe

La boxeuse algérienne Imane Khelif a gagné hier, haut la main, son combat contre la hongroise Anna Luca Hamori. Elle file aux demi-finales de la boxe, catégorie des moins de 66 kg des Jeux olympiques de Paris 2024. Elle assure à l'Algérie au moins une médaille de bronze.

La jeune athlète de 25 ans a affronté son adversaire en quart de finale, dans la Aréna de Paris Nord, archicomble. Ses compatriotes sont venus très nombreux la soutenir, après la campagne de dénigrement ignoble dont elle est victime depuis plusieurs jours.

R. N.

JOURNÉE NATIONALE DE L'ANP

# Saïd Chanegriha inaugure le CRF de Zéralda

Le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a inauguré hier à l'occasion de la commémoration de la Journée nationale de l'ANP, de nouvelles infrastructures au Centre de repos familial à Zeralda (1<sup>re</sup> Région militaire), indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

PAR LAKHDARI BRAHIM

« Dans le cadre des activités de commémoration de la Journée nationale de l'Armée nationale populaire, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a procédé aujourd'hui, samedi 3 août 2024, à l'inauguration de nouvelles infrastructures au niveau du Centre de repos familial à Zeralda, en 1<sup>re</sup> Région militaire », précise la même source.

A l'entame, le Général d'Armée, accompagné par le Commandant de la 1<sup>re</sup> Région militaire et le directeur du service social du MDN, « a inauguré de nouvelles infrastructures au niveau du Centre de repos familial à Zeralda, en 1<sup>re</sup> Région militaire, en présence du contrôleur général de l'Armée et de directeurs centraux du MDN et de l'Etat-major de l'ANP », note le communiqué, soulignant que le Général d'Armée a suivi, par la suite, « un exposé exhaustif sur ces nouvelles infrastructures, inscrites au titre des nouveaux projets sociaux décidés par le Haut commandement de l'ANP, dans l'objectif d'améliorer



la qualité des prestations de services fournis par les établissements sociaux ». A l'issue, le Chef d'Etat-major de l'ANP a visité les nouvelles infrastructures, où il a reçu des explications détaillées présentées par les responsables du projet. In situ, il s'est enquis de l'aspect qualitatif des travaux de réalisation de ces infrastructures, à même d'offrir toutes les conditions de confort et de bien-être aux bénéficiaires. A cette occasion, il a félicité tous les responsables pour les efforts déployés afin de livrer les nouvelles infrastructures dans les délais impartis.

Par ailleurs, il les a exhortés à veiller à leur préservation et leur entretien en assurant une gestion professionnelle et rigoureuse et en réunissant toutes les conditions et moyens nécessaires à même de fournir des prestations de services de haute qualité.

Au terme de cette visite, le Général d'Armée a signé le livre d'or du

Centre de repos familial de Zeralda.

## Salah Goudjil salue le rôle de l'armée

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, président du Conseil de la nation, a posté un message sur la plateforme X (anciennement Twitter), à l'occasion du deuxième anniversaire de la célébration de la Journée nationale de l'Armée nationale populaire.

« En ce jour national de l'armée, commémorant la transformation de l'Armée de libération nationale, qui a rempli son devoir, en Armée nationale populaire, qui l'a préservée, nous saluons cette continuité et exprimons notre respect pour sa préparation et sa modernité, ainsi que notre fierté pour ses réalisations et sa cohésion éternelle avec le peuple.

L'Algérie de Novembre restera, grâce à son armée, sûre et respectée », a-t-il écrit.

L. B.

## PROCHAINE PRÉSIDENTIELLE Préparatifs pour la campagne électorale à Tizi-Ouzou

Les préparatifs en prévision du lancement de la campagne électorale pour l'élection présidentielle du 7 septembre « vont bon train » à Tizi-Ouzou, a-t-on appris, hier auprès de la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie).

Selon le délégué de l'Anie, Rachid Kana, les sites d'affichage et les différents espaces, placettes et structures devant abriter les meetings de campagne pour la prochaine présidentielle, ont été déterminés à travers les 67 communes de la wilaya. En outre, les structures destinées à recevoir les électeurs le jour du vote ont été aussi choisies.

Il s'agit de 703 centres de vote et de 1.745 bureaux de vote repartis sur l'ensemble du territoire de la wilaya, a

noté M. Kana. S'agissant du personnel devant encadrer le scrutin le 7 septembre, M. Kana a rappelé la décision d'inclure des jeunes ayant atteint l'âge légal de vote (18 ans) et inscrits pour la première fois sur les listes électorales dans les listes d'encadrement des centres et bureaux de vote, afin de leur permettre de s'impliquer dans la vie politique.

Il a précisé à cet égard, que l'inscription des encadreurs volontaires est en cours sur la plateforme « Hofad Amana » dédiée à cette opération.

La wilaya de Tizi-Ouzou compte, à l'issue de la révision exceptionnelle des listes électorales, clôturée le 27 juin dernier, un total de 682.298 électeurs, a-t-on appris de la même source.

R. N.

ALGÉRIE – OMAN

## La Grande Mosquée d'Alger enrichie par un précieux cadeau

Une nouvelle qui ravira les érudits et les amateurs de savoir : la bibliothèque de Djamaâ El-Djazaïr (la Grande Mosquée d'Alger) s'est enrichie d'une précieuse collection de livres.

Ce don a été offert par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs du Sultanat d'Oman.

C'est ce qu'a annoncé, jeudi (1 août 2024), la direction de la Grande Mosquée.

Selon un communiqué, le recteur de la mosquée, Mohamed Mamoun El Kacimi El Hassani, a reçu, mercredi dernier, le représentant de l'ambassade d'Oman, Mohamed Al Damiri, pour le remercier de ce geste généreux.

Ce dernier a remis 337 ouvrages qui viendront étoffer les rayons de la bibliothèque.

Dans ce même communiqué, M. Al Damiri s'est dit « ravi » de l'atmosphère fraternelle qui caractérise les relations entre les deux pays et a exprimé son « admiration pour la Grande Mosquée d'Alger en tant que monument religieux et civilisationnel ».

De son côté, le président du Conseil scientifique de la Grande Mosquée, Moussa Ismail, a rappelé « les liens historiques qui unissent l'Algérie et le Sultanat d'Oman ».

Il a souligné que « de tels dons enrichissent considérablement notre bibliothèque, qui ouvre ses portes aux chercheurs et contribue ainsi à l'essor de la recherche scientifique, de la production intellectuelle et du savoir, plaçant ainsi au rang des plus grandes bibliothèques mondiales ».

Ce don généreux de la part du Sultanat d'Oman vient non seulement renforcer les liens fraternels entre les deux pays, mais aussi enrichir considérablement le patrimoine intellectuel de l'Algérie.

Cette initiative culturelle marque une nouvelle étape dans la coopération bilatérale et témoigne de l'attachement des deux peuples à leur héritage commun.

Rappelons que la Grande Mosquée d'Alger, véritable joyau architectural, abrite aujourd'hui bien plus qu'un lieu de culte.

En effet, son immense bibliothèque, capable d'accueillir jusqu'à 2000 personnes, en fait un véritable pôle culturel.

Avec un fonds documentaire de 1 million d'ouvrages, cet espace offre aux Algériens un accès inédit au savoir.

Ce don omanais vient s'ajouter à ce riche patrimoine, renforçant ainsi la position de la bibliothèque comme un lieu de référence pour les chercheurs, les étudiants et tous les amoureux des livres.

Au cœur de ce complexe architectural ambitieux, la bibliothèque se positionne comme un espace de partage et de découverte, contribuant à faire rayonner Alger sur la scène culturelle internationale.

Ce geste de générosité est une belle illustration de l'importance accordée par les deux pays à la préservation et à la transmission du savoir.

R. N.

### UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DU MOUVEMENT EL BINA Poursuite des travaux à Alger

Les travaux de l'université d'été du Mouvement El Bina placés sous le thème « L'élection présidentielle et les exigences du parachèvement de l'édification de l'Algérie nouvelle », se poursuivent avant-hier à Alger.

Débutés jeudi à la salle cinéma «Sahel», à Chéraga, les travaux de l'université d'été ont vu l'organisation d'une série de conférences animés par les cadres du parti ainsi que des professeurs universitaires.

Les conférenciers ont abordé plusieurs axes relatifs à la prochaine présidentielle dont « la disposition électorale et les méthodes d'une mobilisation permanente » et le « mécanisme de renforcement de la cohésion sociale à la faveur de l'expansion de l'action démocratique ».

Le programme prévoit également une conférence intitulée « La présidentielle en Algérie sur fond des mutations politiques et sociales », qui sera encadrée par le vice-président du Mouvement El Bina, Ahmed Mohamed Khouna et Ahmed Dan, un cadre de cette formation politique.

R. N.

LA CANICULE APPELÉE À DURER

# L'urgence d'un plan climatique

Face à la montée des températures caniculaires, des experts recommandent de lancer un plan d'urgence climatique. Selon un spécialiste de la santé publique, 9 villes algériennes sont classées les plus chaudes avec des températures frôlant les 45°.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les experts en météorologie indiquent que l'Algérie traverse depuis un mois une hausse de température la plus spectaculaire. Au Sud, le mercure se situe entre 44 à 50° en moyenne alors que les villes du Nord frôlent les 40° quotidiennement.

On assiste désormais à la « tropicalisation climatique avec une montée insidieuse des températures jusqu'à l'horizon 2030 », selon des experts en climat.

D'après le rapport élaboré en 2023 par le GIEC (Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat) « les épisodes de



sécheresse peuvent s'étendre entre 3 semaines et 2 mois et la hausse des températures se maintenir à un niveau anormal ».

On ajoute à cela la désertification qui absorbe selon cette étude 84% du territoire, et elle se conjugue avec le phénomène de l'érosion du sol. Une situation alarmante qui va produire davantage

de contraintes sur tous les plans avec l'arrivée de phénomènes climatiques brusques tels que les pluies orageuses et inondations qui suivent généralement les épisodes caniculaires.

Pour ce faire, les spécialistes du centre national du climat ont établi une liste de priorités pour s'adapter à ces nouvelles données. En premier, il s'agit de lancer un

plan d'urgence du climat qui comprend des volets sur le plan économique, environnemental et sanitaire. Un système de veille est déjà mis en place depuis un an, qui met en coordination plusieurs secteurs dont la météo, le ministère de l'Agriculture, le ministère de l'Environnement et celui de la Santé. En premier lieu, il y a l'idée de conforter un système d'alerte sur le plan national avec des préventions sur les risques d'incendies. Une politique de reboisement partout doit être initiée pour contrer l'effet de serre et protéger l'écosystème forestier national. Sur le plan sanitaire, le Dr Akhamokh, chef de service des maladies infectieuses de Tamanrasset a déclaré dans une interview « qu'il est temps de mettre en place des plans canicules pour répondre aux besoins de la populations dans les régions du sud et éviter les taux de morbidité ».

En effet, les personnes exposées au risque de la canicule sont généralement des enfants et personnes âgées dont on remarque une incidence sur le plan de la santé. Bref, il y a dans ce registre un plan national de veille sanitaire qui doit être reconduit pour mettre à l'abri les populations exposées à ces vagues de chaleur.

F. A.

DÉCLARATION DE DEVISES :

## Du nouveau pour les voyageurs non-résidents en Algérie

PAR IDIR AMMOUR

Les voyageurs à destination ou au départ de l'Algérie sont désormais soumis à la déclaration d'importation et d'exportation de devises, selon les nouvelles modalités et la réglementation publiée au dernier Journal Officiel.

En effet, un changement important vient d'être annoncé dans le dernier numéro du journal officiel n°51, daté du 28 juillet 2024. Le nouveau texte publié dans le journal officiel rappelle les modalités de déclaration de devises pour les voyageurs en Algérie.

Cette déclaration s'applique sur la monnaie nationale ou étrangère d'un montant supérieur au seuil fixé par la réglementation en vigueur (1 000 euros pour les ressortissants algériens et 5 000 euros pour les étrangers).

Elle est soumise à l'obligation de déclaration auprès du bureau des douanes, à l'entrée et à la sortie du territoire

national, les billets de banque et/ou tout instrument négociable libellé en monnaies étrangères librement convertibles, qu'ils importent ou exportent.

La déclaration de monnaie doit se faire selon le nouveau modèle et conformément à la réglementation, renseignée dans le journal officiel. Et ce, à l'entrée et à la sortie des frontières.

L'article n°5 de ce texte rappelle que ce document n'est valable que pour un seul séjour.

À la sortie du territoire national, le voyageur doit fournir une preuve d'utilisation de la somme de devises importée lors de son voyage en Algérie.

En effet, selon le cas, un avis de débit bancaire des prélèvements effectués sur un compte devise ouvert en Algérie, ou une autorisation de la Banque d'Algérie sont exigés lorsque la somme en question dépasse le seuil fixé. Cela dit, l'importation de ces devises « est autorisée sans

limitation de montant, sous réserve de satisfaire à l'obligation de déclaration », pour les montants à partir de 1 000 euros, précise la même source.

Comprendre : tout voyageur peut importer autant de devises qu'il le souhaite, à condition de déclarer les montants supérieurs à 1 000 euros.

En effet, pour être conforme à la nouvelle réglementation, les voyageurs doivent présenter au bureau des douanes, le formulaire de déclaration de la monnaie souscrite à l'entrée, visé par un guichet de la Banque d'Algérie, un guichet d'une banque, intermédiaire agréé ou un bureau de change constatant les opérations de change effectuées durant leur voyage en Algérie.

Par ailleurs, il rappelle que le non-respect de ces modalités de déclaration de devise lors d'un voyage depuis et vers l'Algérie est sanctionné selon la loi en vigueur.

I. A.

« SOIRÉE SANS VOITURES » À ALGER

## Des activités éducatives au programme

L'Assemblée populaire communale d'Alger-Centre a organisé, vendredi à Alger, la manifestation « Soirée sans voitures » durant laquelle plusieurs activités éducatives et ludiques ont ouvert la capitale au public et aux familles, offrant aux enfants dans un élan pédagogique, un espace de loisirs et de divertissement, à l'occasion des vacances scolaires de la période estivale.

« Soirée sans voitures est une manifestation que nous organisons sous l'égide de la wilaya d'Alger, visant à redynamiser l'animation culturelle dans la Capitale Alger et sensibiliser sur la nécessité du respect de la propreté de la ville et de l'environnement, ainsi que la création d'espaces de divertissement aux enfants et aux familles », a expliqué la présidente de l'APC d'Alger-Centre, Mahdia Benghalia.

Organisée en fin de semaine pour la deuxième fois de suite, la manifestation « Soirée sans voitures », a été l'occasion pour l'APC d'Alger-Centre de programmer

une série d'activités, éducatives, culturelles et environnementales de sensibilisation, entamée dès la fin de l'après-midi jusqu'en début de soirée, où les nombreuses familles présentes ont pu se délecter avec les qaçaïd du chanteur chaâbi à la voix présente et étoffée, Sid Ahmed Derradji. Réparties sur plusieurs stands tout au long du tronçon de la rue Didouche-Mourad compris entre la place Maurice-Audin et la Grande-Poste, les activités au programme ont été conduites par différents organismes officiels, culturels, sportifs et sociaux, dépendant de l'APC d'Alger-Centre, de la Wilaya d'Alger et du ministère de la Jeunesse et des sports.

S'adressant essentiellement aux enfants, les activités ont concrètement consisté en, des espaces de jeux, des ateliers, scientifiques, de dessins et coloriage, de protection de l'environnement, ainsi que de jeux de kermesses, d'exhibitions sportives et de prestations clownesques. Les Scouts

musulmans algériens représentés par la section, « Ettamayouz » d'Alger-Centre ont, de leur côté, tenu des stands dédiés au tir et à l'apprentissage de broderies dites « Makrami », face à d'autres étalages de fantaisies, de bijoux traditionnels, de maroquineries et de souvenirs d'Alger la Capitale, animés par des artisans qui attendaient leurs potentiels clients, contraints par leurs enfants de suivre dans la proximité, un court spectacle de marionnettes, sensibilisant au respect de l'environnement.

D'autres espaces de sensibilisation au respect du travail de la terre et de la faune, ont attiré la curiosité des enfants qui ont, par ailleurs, appris à planter des tiges et semer des graines, tout en contemplant, à côté de leur lieu d'apprentissage, quelques poules et deux grands paons, perchés sur les grilles d'une grande cage. Des jeux éducatifs, scientifiques et culturel d'éveil de l'intérêt pour l'astronomie, des jeux vidéo, des parties d'échecs, des toboggans, des

parties de ping-pong et un circuit de vélos, entre autres, ont réuni des enfants et des adolescents accompagnés de leurs parents, de différents quartiers d'Alger. La réalisation par les jeunes artistes-peintres autodidactes et au geste muri, Aymen Aklouche de Constantine et Mohamed Mahdi Begnine d'Alger, de fresques dédiées au patrimoine bâti d'Alger, au recyclage de la matière plastique et à la gloire de l'Algérie et de la Palestine, dont la population à Ghaza, continue de subir la barbarie criminelle de l'armée sioniste, ont également marqué cette soirée. La manifestation « Soirée sans voitures » à Alger était l'occasion pour beaucoup de touristes et de familles de la capitale et des différentes localités de la périphérie, ainsi que celles de la diaspora établie en Europe, notamment, de prendre du plaisir entre la visite des différentes activités programmées pour tous les âges et les prestations des cafés et restaurants restés ouverts pour les servir.

R. N.

CRIMES DANS LA BANDE DE GHAZA

# Fattouh dénonce la faiblesse de la communauté internationale

Rawhi Fattouh dénonce la faiblesse de la communauté internationale, a rapporté hier l'agence de presse palestinienne Wafa.

PAR RANIA NAILI

Dans un communiqué, repris par Wafa, le chef du Conseil national palestinien, Rawhi Fattouh, affirme que le gouvernement sioniste extrémiste ne répond pas aux résolutions de l'ONU et aux appels de la communauté internationale et continue de commettre des crimes dans la bande de Ghaza et l'ensemble de la Palestine.

« Cela fait plus de 300 jours que les assassinats se poursuivent, et le dernier d'entre eux a eu lieu ce matin avec l'exécution de cinq citoyens près de la ville de Zeta, au nord de la ville de Tulkarem, par un drone », poursuit le président du Parlement palestinien, selon la même source.

## Le risque d'une guerre dans la région augmente

Le responsable palestinien souligne, dans ce texte, que le risque d'une guerre dans la région augmente. Selon lui, c'est ce que cherche le gouvernement d'occupation extrémiste, en qui exploite l'incapacité de la communauté internationale et sa faiblesse à appliquer le droit international et les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU à prendre des positions fermes contre l'entité d'occupation et ses dirigeants racistes.

## Assaut sioniste meurtrier à Tulkarem

Un assaut sioniste meurtrier est mené, hier samedi, à Tulkarem en Cisjordanie occupée, selon l'agence de presse palestinienne Wafa. Au moins cinq Palestiniens sont morts en martyrs dans un bombardement de l'armée de l'occupation ciblant un

## Le bilan de l'agression génocidaire sioniste s'élève à 39.550 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 39.550 martyrs et 91.280 blessés palestiniens depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué hier les autorités palestiniennes de la santé.

D'après ces sources, au moins 70 Palestiniens sont tombés en martyrs au cours de ces dernières 48 heures dans une série de massacres sionistes dans l'enclave palestinienne.

Un précédent bilan a fait état de 39.480 martyrs et 91.128 blessés.

Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours.

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

R. N.



véhicule au nord de la ville, d'après la même source. Le directeur de l'hôpital du martyr Thabet Thabet à Tulkarem, cité par Wafa, a déclaré que « cinq martyrs ont été acheminés à l'hôpital à la suite d'une frappe d'un drone (sioniste) sur un véhicule palestinien près du village de Zeita ». Selon Wafa, un drone de l'armée sioniste a visé « avec deux missiles » un véhicule qui a pris feu, tuant cinq jeunes hommes. Les forces d'occupation ont, ensuite, pris d'assaut le site et encerclé la région et ont empêché les citoyens d'atteindre le véhicule, mais les ambulances et les citoyens ont pu récupérer les martyrs et les emmener à l'hôpital, ajoute la même source.

## Des biens de citoyens palestiniens ravagés

Wafa a rapporté, encore, que plusieurs bulldozers de l'occupation ont pris d'assaut la ville et les forces de l'occupation se sont installées dans une rue. En outre, les bulldozers de l'occupation ont commencé à ravager des parties d'une rue dans la ville.

Les engins ont dévasté les infrastructures et les biens des citoyens palestiniens, poursuit la même source. A Ramallah, un jeune Palestinien a été blessé, lors d'af-

frontements avec les forces d'occupation dans la localité d'Abwin, au nord-ouest de la ville, d'après l'agence de presse.

## 30 civils arrêtés en Cisjordanie

30 civils palestiniens, dont deux journalistes, ainsi que des enfants et des ex-prisonniers, ont été arrêtés, hier samedi, en Cisjordanie, selon Wafa qui cite le Club du prisonnier et la Commission chargée aux affaires des prisonniers et ex-prisonniers. Selon ces sources, les arrestations se sont concentrées dans les villes de Jénine, Naplouse, Ramallah, Tulkarem, El Khalil, Tubas et El Qods.

Le communiqué, repris par Wafa, indique que le nombre total des arrestations depuis le 7 octobre 2023 a dépassé les 9.920. Le texte explique que « ces campagnes d'arrestation constituent la politique la plus constante et la plus systématique utilisée par les forces d'occupation, et qu'elles constituent l'un des principaux outils de la politique de punition collective qui constitue également un outil central pour l'occupation pour cibler les citoyens, dans le contexte de l'agression massive contre notre peuple et du génocide continu à Ghaza » depuis le 7 octobre 2023.

R. N.

## Cheikh Ikrimah Sabri arrêté par l'armée sioniste

Le prédicateur de la Mosquée d'Al-Aqsa, Cheikh Ikrimah Sabri, a été arrêté vendredi par les forces d'occupation sionistes, selon un rapport de l'agence palestinienne de presse Wafa.

Cette arrestation a eu lieu dans le quartier d'Al-Sawana, dans la ville occupée d'El-Qods, où les forces sionistes ont pris d'assaut sa maison.

D'après le correspondant de Wafa, Cheikh Ikrimah Sabri a été emmené à un centre d'interrogatoire et de détention. Cette arrestation s'inscrit dans un contexte de répression accrue, où le nombre total d'arrestations depuis le début des agressions sionistes contre les Palestiniens, le 7 octobre 2023, a dépassé les 9.800. Ces arrestations touchent plusieurs gouvernorats, notamment El Khalil, Naplouse, Ramallah, Jénine, Tubas, Ariha et El-Qods, selon la Commission pour les affaires des prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens.

La situation à El-Qods et dans les territoires palestiniens reste préoccupante, alors que les tensions continuent de monter. L'arrestation de figures religieuses comme Cheikh Ikrimah Sabri soulève des inquiétudes quant à la liberté d'expression et à la répression des voix dissidentes au sein de la communauté palestinienne.

Les organisations de défense des droits de l'homme appellent à une attention internationale accrue sur cette situation alarmante, alors que les Palestiniens continuent de faire face à des défis sans précédent dans leur lutte pour leurs droits et leur dignité.

R. N.

## ASSASSINAT DU CHEF DU HAMAS PAR L'ENTITÉ SIONISTE L'UIPA condamne l'assassinat d'Ismail Haniyeh

PAR RAYAN NASSIM

L'Union interparlementaire arabe (UIPA) a exprimé sa condamnation « dans les termes les plus fermes » de l'assassinat d'Ismail Haniyeh, chef du bureau politique du mouvement de résistance islamique Hamas. Ce crime a été perpétré lors d'un raid sioniste lâche à Téhéran, alors qu'Haniyeh participait à la cérémonie d'investiture du nouveau président iranien.

## Une violation flagrante des droits de l'homme

Dans un communiqué signé par Brahim Boughali, président de l'Assemblée populaire nationale (APN), l'UIPA a déclaré que cet acte « constitue non seulement une violation flagrante des droits de l'Homme et de la dignité humaine, mais également

une atteinte à la volonté politique du peuple palestinien ». L'organisation a souligné que ce crime « n'empêchera jamais le peuple palestinien de poursuivre sa lutte » et renforcera sa détermination à atteindre ses objectifs légitimes.

L'UIPA a mis en garde contre les conséquences des actions de l'occupant sioniste, qui sont « dénuées des valeurs morales et humaines ». L'organisation a exprimé ses craintes quant à une escalade de la violence dans la région, soulignant l'extrême gravité de la situation actuelle.

## Appel à l'action de la communauté internationale

L'UIPA a appelé la communauté internationale et le Conseil de sécurité de l'ONU à « agir rapidement » pour mettre fin à

l'escalade des agressions sionistes, qui s'étendent de Gaza et de la Cisjordanie jusqu'au Liban, à la Syrie et au Yémen. Elle a insisté sur la nécessité d'adopter des positions fermes et d'imposer des sanctions pour dissuader ces actes de violence. L'organisation a averti que ces violations ne feraient qu'aggraver la situation humanitaire dans les territoires palestiniens occupés, menaçant ainsi la sécurité et la stabilité de toute la région.

Enfin, l'UIPA a réaffirmé sa solidarité avec le peuple palestinien et son soutien à tous les efforts visant à renforcer le soutien arabe et international à la cause palestinienne. Elle a souligné l'urgence d'une solidarité accrue pour réaliser la justice et instaurer un État palestinien indépendant, avec Al-Qods comme capitale.

R. N.

# MIDI

IT & TELEPHONIE

## Accord entre Algérie Télécom et Ooredoo pour l'échange de services innovants

*L'entreprise de télécommunications Algérie Télécom et l'opérateur de téléphonie mobile Ooredoo ont signé, un accord portant sur l'échange de services innovants.*



DÉVELOPPEMENT, MICRO-ENTREPRISES

**Objectif : 8 start-up pour  
10.000 personnes**

DÉVELOPPEMENT, MICRO-ENTREPRISES

## Objectif : 8 start-up pour 10.000 personnes

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, a affirmé mardi à Mila que l'objectif de son département ministériel est "de passer de 5 start-up pour 10.000 personnes actuellement à 8 start-up pour 10.000 personnes".

Dans son allocution à l'ouverture d'une journée d'étude organisée par le centre universitaire Abdelhafid-Boussouf sur "les start-up", le ministre a estimé que l'économie nationale avait besoin d'une nouvelle génération d'entrepreneurs qui jouissent de compétences et d'expériences dans divers domaines, affirmant : "notre objectif est de parvenir à 8 start-up pour 10.000 personnes". Le ministre a ajouté que l'augmentation du nombre de start-up "repose sur le principe de qualité" qui caractérise les nouvelles entreprises et société "non pas la logique quantitative" afin de générer de la richesse et des emplois. Il a également considéré que la signature par le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune de la loi sur l'auto-entrepreneur et de la loi complétant l'ordonnance portant statut général de la fonction publique avec la disposition prévoyant l'octroi d'un congé aux fonctionnaires souhaitant créer des entreprises constitue "une nouvelle évolution législative" qui encourage l'entrepreneuriat tout en garantissant



l'aspect lié à la sécurité sociale et en facilitant l'intégration de l'environnement économique. Dans le même contexte, le ministre a indiqué que les services de son département recense actuellement plus de 1000 entreprises ayant obtenu le label de start-up sur un total de 4.000 entreprises enregistrées pour création. Il a également réaffirmé l'engagement à assurer l'accompagnement voulu pour ses entreprises par le biais d'incitations et avantages accordés à ce type d'entreprises et des dispositifs de soutien dont l'accélérateur de start-up, le fonds national de financement des start-up outre les dispositions légales propres à ce type d'entreprises

afin de leur offrir un environnement propice. Le ministre a invité les étudiants du centre universitaire de Mila à s'engager dans le domaine de start-up saluant à l'occasion la qualité de formation de l'université algérienne qui se caractérise par son innovation prouvée, a-t-il noté, et par les résultats honorables obtenus dans les concours scientifiques internationaux. Il a également affirmé la confiance placée par les autorités du pays dans les compétences nationales et leur encouragement à investir leur potentiel à l'échelle nationale. Le ministre a assisté en compagnie du wali de Mila Mustapha Koreich aux travaux de

cette journée d'étude qui ont mis en lumière les aspects liés au "financement des start-up", "la définition d'une start-up" et "le rôle de la bourse d'Alger dans la consolidation de l'entrepreneuriat chez les jeunes : incitations et mécanismes". Le ministre a visité l'exposition tenue en marge de la rencontre et présentant des modèles de start-up de Mila et d'autres wilayas ainsi que le siège de l'incubateur d'affaires du centre universitaire insistant sur l'importance de son rôle dans l'orientation des étudiants vers la création de start-up qui "auront un impact économique et des clients garant de leur succès et de leur pérennité".

### Le Haut-commissariat à la numérisation signe un mémorandum d'entente avec Huawei Telecommunications Algeria



Un mémorandum d'entente a été signé, mercredi à Alger, entre le Haut-commissariat à la numérisation et la société "Huawei Telecommunications Algeria", indique un communiqué du commissariat. Ce mémorandum a été signé par la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Mme Meriem Benmouloud et le Président directeur général de la société « Huawei Telecommunications Algeria », M. Eason Yi, en présence de l'ambassadeur de la République populaire de Chine à Alger, M. Li Jian ainsi que du représentant du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

Cet accord vise à « renforcer la coopération, l'échange d'expertises, la formation et le développement des connaissances en matière de transition numérique », ajoute la même source.

## Accord entre Algérie Télécom et Ooredoo pour l'échange de services innovants

L'entreprise de télécommunications Algérie Télécom et l'opérateur de téléphonie mobile Ooredoo ont signé, mardi passé, un accord portant sur l'échange de services innovants.



« Acteurs incontournables dans le secteur des télécommunications en Algérie, Ooredoo et Algérie Télécom ont procédé, ce mardi, à la signature d'un protocole d'accord portant sur l'échange de services innovants entre les deux entreprises », indique un communiqué conjoint.

Le protocole a été paraphé par le président-directeur général d'Algérie Télécom, Adel Bentoumi, et le directeur général d'Ooredoo Algérie, Roni Tohme, en présence des cadres managériaux des deux entreprises, lors d'une cérémonie organisée au niveau du siège d'Ooredoo à Alger.

Cet accord qui « vient renforcer la coopération entre les deux parties dans le cadre du partenariat public-privé, vise à développer une approche collaborative solide et bénéfique, avec notamment l'intérêt commun

de faire valoir l'expertise de chacune des deux parties afin d'enrichir les solutions et services technologiques innovants proposés sur le marché algérien ».

Il vise également à « renforcer davantage la coopération entre les deux entreprises et ouvre la voie vers la concrétisation de futurs projets, tout en consolidant leurs expertises dans le secteur des télécommunications », note le communiqué.

A la faveur de ce protocole d'accord, Algérie Télécom et Ooredoo « s'engagent à mettre en œuvre un programme de partenariats fixant les termes et conditions de l'inter-vention de chacune des parties, notamment en termes de partage des prestations et des infrastructures entre les deux parties ».

Selon M. Bentoumi, cité dans le communiqué, « cette alliance stratégique avec Ooredoo marque un jalon essentiel pour Algérie Télécom ». « Notre engagement à consolider nos atouts et exploiter nos compétences respectives vise à offrir des services novateurs en phase avec les besoins du marché algérien », a-t-il mentionné, précisant que cette collaboration « s'inscrit pleinement dans la stratégie globale d'Algérie Télécom qui met l'accent sur l'innovation technologique et l'amélioration continue de la qualité de service ».

« Elle illustre notre engagement commun à répondre de manière efficace aux attentes de nos clients dans un environnement télécoms en évolution constante », a-t-il affirmé. Pour sa part,

M. Tohme s'est dit « très honoré de conclure cet accord avec Algérie Telecom, leader historique du secteur des télécommunications en Algérie », assurant que cette démarche « s'inscrit en droite ligne avec notre vision quant au développement et la modernisation du marché algérien des télécoms en perpétuelle évolution ».

Il s'est dit, en outre, « persuadé que cet accord gagnant-gagnant constituera un réel tremplin vers une coopération solide, pérenne et fructueuse avec Algérie Télécom avec qui nous partageons une vision futuriste commune et renforcera certainement notre contribution continue au développement du secteur des télécommunications en Algérie ».

## Le e-marketing dans les bibliothèques académiques en Algérie, thème d'un séminaire scientifique

Le "e-marketing dans les bibliothèques académiques en Algérie" a été le thème d'un séminaire scientifique organisé, mercredi par la Faculté des sciences humaines à l'Université d'Alger 2 "Abou El Kacem Saâdallah" à Bouzareah, et ce avec la participation d'enseignants et de chercheurs de différents établissements d'enseignement supérieur. A cette occasion, le recteur de l'Université d'Alger 2, le Professeur Salah Laboudi a souligné que son établissement "tend toujours à fournir un service public de

qualité au profit des étudiants et des chercheurs et œuvre à ouvrir de nouvelles perspectives, en adoptant le mécanisme du e-marketing comme moyen moderne utilisé pour vulgariser et promouvoir le produit académique". Pour lui, il importe à l'université de "rendre la production intellectuelle et cognitive disponible à quiconque désirant la consulter dans les meilleurs délais et à moindre coût, estimant que cela est possible grâce "aux techniques du e-marketing en adéquation avec la stratégie

de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en matière de numérisation du secteur". De son côté, la présidente du séminaire, l'enseignante Amel Lamrous, a affirmé que cette rencontre avait pour objectif de "mettre la lumière sur le concept du e-marketing dans les établissements de prestation de services, assurer le savoir, les connaissances scientifiques et les idées aux producteurs dans les bibliothèques universitaires, en vue d'améliorer les stratégies de commercialisation",

ainsi que "découvrir les possibilités du e-marketing pour satisfaire les aspirations des étudiants et des chercheurs". Ce séminaire a débattu plusieurs axes, dont "les concepts théoriques autour du e-marketing", "les mécanismes et les exigences du e-marketing dans les établissements de prestation de services non lucratifs", ainsi que la présentation d'"expériences nationales et étrangères pionnières dans le domaine du e-marketing dans les bibliothèques académiques".

## Développement dans les TIC : l'Algérie 6<sup>e</sup> en Afrique

Un classement a révélé que l'Algérie se hisse à la 6<sup>e</sup> place en Afrique en termes de développement dans les TIC. Le rapport intitulé « Measuring digital development: The ICT Development Index 2023 » a étudié 169 pays à travers le monde en se basant sur 10 indicateurs. Le pourcentage d'internautes, la pénétration de la téléphonie mobile, le trafic internet à large bande mobile (en gigaoctets par

abonnement), le prix des données mobiles sont autant d'indicateurs utilisés. Les pays sont ensuite notés de 0 à 100 points pour chaque indicateur, avant de finir avec une note de 0 à 100 points, équivalente à la moyenne des indicateurs. En Afrique, le Maroc trône la première place avec une note de 85,1 points. Le pays voisin est suivi des Seychelles, de l'Ile Maurice, de l'Afrique du Sud et de la Libye.

L'Algérie se hisse à une confortable 6<sup>e</sup> place continentale avec 77,8 points (au-dessus de la moyenne mondiale). Une note qui lui permet de devancer des pays pourtant avancés dans le secteur, à l'image de la Tunisie, du Kenya ou encore l'Egypte. A noter par ailleurs que le score moyen de l'ensemble des pays étudiés est de 72,8 points. Avec un score moyen des pays à faible revenu de 31,5 points, de 62 points pour les pays à

revenu intermédiaire de la tranche inférieure, de 76,4 points pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et enfin de 90,1 points pour les pays à revenu élevé.

### Classement des pays africains selon leur développement dans les TIC

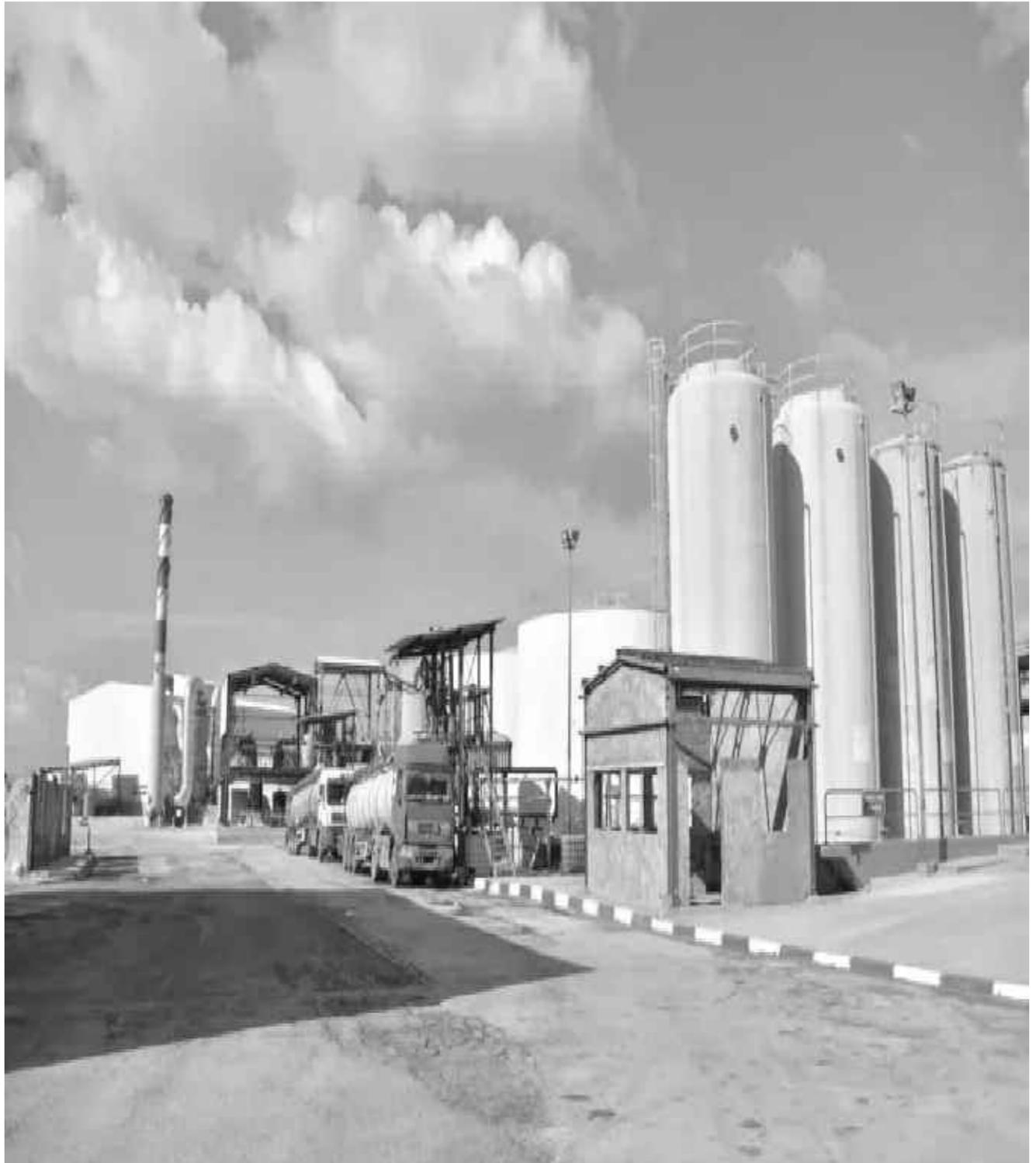
En points :  
1-Maroc (85,1)  
2-Maurice (81,7)

3-Seychelles (80,9)  
4-Afrique du Sud (80,5)  
5-Libye (79,4)  
6-Algérie (77,8)  
7-Egypte (75,8)  
8-Tunisie (75,4)  
9-Botswana (74)  
10-Gabon (72,9)  
11-Eswatini (71,7)  
12-Cap-Vert (68,1)  
13-Namibie (68,1)  
14-Sénégal (66,5)  
15-Ghana (65,9)

OCTROI DU FONCIER INDUSTRIEL

# La numérisation introduite

*De nouvelles règles relatives à l'octroi du foncier industriel aux investisseurs nationaux et étrangers ont été adoptées. Elles sont contenues dans le décret exécutif fixant les conditions et les modalités de concession de gré à gré convertible en cession du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat destiné à la réalisation de projets d'investissement. Ce texte vient d'être publié dans le Journal officiel n°85. La nouveauté est l'introduction de la numérisation de l'octroi du foncier économique.*



« **L**e foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat destiné à la réalisation de projets d'investissement constitué de terrains aménagés situés à l'intérieur des zones d'expansion et sites touristiques, des zones industrielles, des zones d'activités, des parcs technologiques, des périmètres des villes nouvelles, des autres terrains ainsi que des actifs résiduels des entreprises publiques dissoutes et des actifs excédentaires des entreprises publiques économiques, est octroyé par voie de concession de gré à gré convertible en cession pour une durée de trente trois (33) ans renouvelable, par décision de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI, ndlr) », stipule le texte.

« Toute personne physique ou morale, nationale ou étrangère, résidente ou non résidente (...) porteuse d'un projet d'investissement, peut postuler au bénéfice d'une concession de gré à gré convertible en cession d'un bien immobilier relevant du domaine privé de l'Etat », dispose le décret. Selon le texte, « le postulant doit introduire via la plate-forme numérique de l'investisseur gérée par l'Agence selon le processus suivant : une préinscription qui consiste à renseigner via la plate-forme numérique les rubriques concernant son projet d'investisse-

ment, à savoir : l'activité projetée ; la localisation et la superficie du bien immobilier ciblé ; le plan du financement (coût prévisionnel du projet, montant des apports personnels et le montant des crédits financiers) ; renseigner le formulaire comportant la fiche descriptive du projet. »

« Le prétraitement automatique des données introduites par le postulant, lui permet d'être fixé sur l'éligibilité de son projet.

Une fois éligible, le postulant confirme son choix et formalise l'enregistrement de sa demande contre une attestation de préinscription, générée par la plate-forme numérique de l'investisseur », précise le décret.

« Le traitement de la demande d'octroi du foncier économique s'effectue, de façon numérique, par le biais de la grille d'évaluation des

projets (...) », indique le décret, et de préciser : « Sur la base des résultats du traitement (...), le projet d'investissement qui obtient le meilleur score selon la grille d'évaluation est retenu et une décision provisoire lui est établie ».

« Cette décision ne peut être invoquée pour prétendre à l'obtention d'un acte de concession », précise encore le décret, et d'ajouter que « la décision provisoire ne devient définitive qu'après expiration du délai du recours » prévu par la réglementation.

« Les investisseurs non retenus sont informés au moment de l'établissement de la décision provisoire », indique la même source. Selon le décret, tout postulant qui s'estime lésé peut adresser une réclamation à l'Agence nationale du foncier industriel qui vient d'être créée, elle aussi, par décret,

par « tout moyen, et ce, à compter de la date de notification de la suite réservée à sa demande d'octroi de la concession. »

D'autres voies de recours sont prévues par ce décret : le postulant peut également saisir d'un recours la haute commission nationale des recours liés à l'investissement.

Le texte dispose que la concession est convertie en cession à la demande du concessionnaire, et ce, après : « achèvement effectif du projet conformément aux clauses et aux conditions du cahier des charges, l'obtention du certificat de conformité et son entrée en exploitation dûment constatée par les administrations et les organes habilités » ; « apurement de la situation hypothécaire grevant le droit réel immobilier résultant de l'octroi de la concession. »

TISSEMSILT

# Taux d'avancement important du programme complémentaire de la wilaya



*Le wali de Tissemsilt, Bouzaïd Fethi, a fait part, mercredi dernier, d'un taux d'avancement important réalisé dans les différents projets du programme complémentaire consacré par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la wilaya.*

Le wali a indiqué, lors de la deuxième session ordinaire de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) au titre de l'année 2024, consacrée à la présentation des résultats du programme complémentaire de la wilaya, que 13 projets dans le secteur des travaux publics ont bénéficié d'une enveloppe financière

de 47,62 milliards de dinars, avec un taux d'avancement des travaux supérieur à 60% enregistré. Parmi ces projets figurent le dédoublement de la route nationale RN 14, reliant la wilaya de Tissemsilt aux frontières de Tiaret, sur une distance de 8 km, avec la réalisation d'un échangeur, ainsi que la réalisation du dédoublement de la RN 120, qui relie la commune de Laâyoune et les frontières de la wilaya de Djelfa sur une distance de 22 km, l'entretien des chemins communaux sur une distance de 98 km, en plus des travaux de réparation des glissements de terrain sur les routes nationales 65 et 19 à Theniet El Had et Lazharia, qui tirent à leur fin. Le wali a également évoqué le secteur des ressources en eau, qui a bénéficié de 19 projets d'une enveloppe financière de 20,85 milliards de dinars, qui enregistrent un taux d'avancement

important des travaux, notamment la mise en service de nombreux forages, qui ont permis à la wilaya de faire face au manque d'approvisionnement en eau potable. Concernant le secteur de l'énergie, il a souligné que 128 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau électrique à travers la wilaya, ainsi que des travaux de raccordement de 8 autres, actuellement en cours sur une distance d'environ 50 km, avec une enveloppe financière dépassant les 200 millions de dinars, en plus du raccordement des zones reculées aux réseaux d'électricité et de gaz, portant le taux de couverture de la wilaya avec ces deux énergies importantes à plus de 90%. Concernant l'habitat, M. Bouzaïd a souligné la grande avancée des projets dans ce secteur vital pour la wilaya.

TINDOUF

## Intensification des opérations de développement de l'arganier

Des opérations de plantation pour la valorisation de l'arganier sont en cours de concrétisation dans la wilaya de Tindouf, dans le cadre de la préservation de cette espèce sylvoicole rare, a-t-on appris récemment de la Conservation locale des forêts.

A cet effet, et dans le cadre du plan d'intensification de la plantation de cet arbre, il a été procédé à la plantation de 10.000 arbustes d'arganier à travers les territoires de peuplement de cette espèce dans la wilaya, dont Touiraf-Bouâm, Merkala et Targuant, a indiqué le Conservateur des Forêts, Mohamed Boughalia. D'autres opérations, dotées d'un financement de 50 millions DA, dégagé du Fonds de développement rural et du programme sectoriel de développement (PSD),

ont été accordées au secteur pour la mise en défens d'une surface de 10 ha peuplées d'arganiers, en plus de la mise en terre de 400 arbustes en irrigué et la réalisation de deux forages dotés d'un système de goutte-à-goutte et d'une maison cantonnière alimentée en énergie solaire, a-t-il ajouté. A ces actions, s'ajoutent la plantation de 50 ha, soit 5.000 arbustes dans les périmètres agricoles, et la réhabilitation des forages existants et leur équipement en kits solaires pour le pompage de l'eau. Les efforts de développement de l'arganier portent également sur la collecte de graines et semis de cet arbre, destinés aux pépinières et aux wilayas voisines concernées par le développement de cette espèce sylvoicole, la mise en défens des superficies peuplées

d'arganiers contre le pâturage anarchique et la réalisation d'une clôture de protection longue de 400 km. La Conservation des forêts signale également la délimitation d'une réserve à Touiraf Bouâm d'une capacité de production de 10.000 arbustes, et la projection d'une autre dans la région d'Oued-Djezz, la plus importante au sud du pays, d'une capacité de 150.000 à 200.000 arbustes d'arganier. Dans le cadre de l'investissement dans la valorisation de cette espèce sylvoicole, il est fait état de la mise en terre, entre 2017 et 2021, de quelque 1.580 plants d'arganiers, ainsi que de 300 autres plants de même type dans le cadre d'un système appelé "Grow-Box" ou "Water-Box", en vue de lutter contre la désertification.

AÏN-DEFLA

## Lâcher de 600 canards colverts et perdrix

La Conservation des forêts a récemment libéré 600 oiseaux, dont 400 perdrix et 200 canards colverts, dans le cadre d'une initiative visant à renforcer la biodiversité locale.

Selon Abderrahmane Hamrani, chargé de communication à la Conservation des forêts, les perdrix ont été relâchées dans la forêt domaniale de Chaâibia, située dans la commune de Hammam Righa, tandis que les canards colverts ont été relâchés au niveau du barrage Sidi M'hamed Ben Taïba, dans la commune d'Arrib. Cette opération s'inscrit dans un programme plus large, ayant déjà vu le lâcher de 700 perdrix au cours des deux dernières années, portant le total à 1.100 oiseaux relâchés dans le milieu forestier.

Cette initiative a été réalisée en collaboration avec le Centre cynégétique de Zéralda (CCZ), la Fédération des chasseurs de la wilaya, ainsi que l'Association « Nedjma » des chasseurs de Hammam Righa. De plus, le lâcher des canards colverts fait partie d'une convention signée avec le Centre cynégétique de Réghaïa, qui s'étendra sur trois ans à partir de 2023, avec un objectif de 600 canards relâchés au barrage Sidi M'hamed Ben Taïba.

Les résultats préliminaires du suivi de ces lâchers sont encourageants. Un dénombrement hivernal des oiseaux d'eau, effectué en janvier dernier, a révélé une augmentation du nombre de canards colverts au barrage, grâce à des conditions favorables à leur acclimatation et reproduction.

En parallèle, la Conservation des forêts a intensifié ses efforts pour préserver la faune sauvage, notamment durant la saison chaude. En collaboration avec des associations locales de chasseurs, des points d'eau ont été aménagés dans plusieurs zones forestières, offrant ainsi un soutien essentiel aux animaux et aux oiseaux.

Cette initiative de lâcher d'oiseaux à Aïn-Defla témoigne de l'engagement des autorités locales et des associations pour la préservation de la biodiversité et la protection de l'écosystème.

CAISSE NATIONALE DE MUTUALITÉ AGRICOLE (CNMA)

# Lancement prochain d'un nouveau produit d'assurance des saisonniers

*La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a annoncé, vendredi, le lancement prochain d'un nouveau produit à l'intention des investisseurs et exploitants agricoles pour l'assurance de leurs travailleurs journaliers ou saisonniers engagés à travailler durant les différentes campagnes agricoles pour des périodes de courtes durées.*

Baptisé "Saisonnier agricole", ce nouveau produit, qui sera lancé à travers sa filiale Le Mutualiste, a pour objectif d'offrir une couverture complète et adaptée aux besoins des travailleurs saisonniers en

cas d'accidents survenant lors de l'exercice d'activités agricoles, a indiqué la mutualité agricole dans un communiqué. "Le lancement de ce nouveau produit à travers le réseau de la mutualité agricole coïncidera probablement avec le démarrage de la prochaine campagne labours-semences 2024-2025", a-t-elle fait savoir.

Soulignant son importance, la CNMA a expliqué que le produit "Saisonnier agricole" s'inscrit dans son rôle assurantiel fondamental pour préserver l'agriculture et assurer la durabilité des activités liées à ce secteur stratégique. "Le secteur est caractérisé par ses activités saisonnières tout au long de l'année, notamment durant la campagne moisson-battage, la campagne labours-semences, la campagne de cueillette de dattes et l'entretien de l'arbre et la campagne oléicole ce qui pose souvent la problématique de la

mobilisation et de la disponibilité de la main-d'œuvre journalière ou saisonnière adéquate", a-t-elle relevé, assurant que ce service sera disponible au niveau de ses 70 caisses régionales et ces 570 bureaux locaux.

La CNMA a mis en avant les avantages de ce produit qui offre, selon elle, une couverture complète contre les accidents sur le lieu de travail pour les saisonniers agricoles.

Le produit se caractérise également par sa "flexibilité", son accessibilité et sa tarification attractive, a-t-elle fait valoir. Selon ses explications, "Saisonnier agricole a été conçu et adapté aux besoins variables des différentes saisons agricoles avec une prime abordable pour un large éventail de travailleurs agricoles et une tarification attractive permettant de maximiser le bien-être des travailleurs tout en répondant aux besoins des investisseurs et exploitants agricoles".

FINANCE

## Faïd préside une réunion périodique de coordination avec les cadres du secteur

Le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a présidé, jeudi à Alger, une réunion périodique de coordination, réunissant les directeurs généraux et les chefs des structures centrales du ministère, ainsi que le directeur général de l'Office national des statistiques, a indiqué, un communiqué du ministère.

Cette réunion, tenue au siège du ministère, "a été l'occasion de faire le point sur les préparatifs pour la Loi de finances 2025 et de passer en revue la mise en œuvre du Contrat d'objectifs et de performance (CoP) au titre de la Direction générale du trésor et de la comptabilité".

Dans son mot d'ouverture, M. Faïd, a souligné l'importance de cette réunion pour le suivi de la mise en œuvre des différentes orientations et décisions prises lors des rencontres précédentes. Il a ainsi exprimé "la nécessité d'adopter une approche inclusive et participative", impliquant toutes les parties prenantes afin de poursuivre les réformes structurelles visant à renforcer la résilience économique et à améliorer la gouvernance des finances publiques, selon la même source.

Il a également indiqué qu'il était "essentiel d'accélérer la réalisation

des infrastructures des régies du ministère des Finances, en vue d'accompagner les réformes en cours et d'améliorer les conditions de travail et d'accueil au niveau des services extérieurs".

Il a également exhorté les directeurs généraux à impliquer les responsables régionaux pour intensifier les visites sur le terrain, suivre et évaluer la gestion de leurs infrastructures, ainsi que la mise en œuvre des différents projets. Le ministre a, en outre, souligné la nécessité d'accompagner les exportateurs pour diversifier l'économie nationale et renforcer la position du pays sur les marchés internationaux en mettant en place des mesures spécifiques pour les soutenir et faciliter leur accès aux marchés extérieurs.

Par ailleurs, cette réunion "a permis de faire le bilan de la mise en œuvre du Contrat d'objectifs et de performance (CoP) au titre de la Direction générale du trésor et de la comptabilité, un outil clé pour améliorer l'efficacité et la transparence dans la gestion des finances publiques", selon le communiqué.

Le directeur général du trésor et de la comptabilité a présenté un exposé détaillé sur la mise en œuvre du CoP pour le premier semestre 2024,

démontrant des "avancées significatives" dans la réalisation des objectifs stratégiques retenus pour cette année. Dans le même contexte, M. Faïd a appelé la Direction générale du trésor et de la comptabilité (DGTC) ainsi que la Direction générale du budget (DGB) à maintenir une coordination optimale, notamment au niveau régional, par l'organisation d'actions communes de sensibilisation et de formation sur les différentes dispositions entrant dans le cadre des réformes engagées.

À l'issue de cette réunion, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de maintenir des efforts continus pour moderniser l'administration des finances, améliorer la qualité des services offerts aux citoyens et soutenir le développement économique du pays.

M. Faïd a conclu la réunion en réitérant son appel à la mobilisation et à la coopération entre tous les acteurs du ministère pour atteindre les objectifs fixés et répondre aux attentes des citoyens.

Il a également exprimé sa "confiance en la capacité des différentes régies à relever les défis à venir et à contribuer à la construction d'une économie plus forte et plus inclusive".

OPEP+

### La demande de pétrole devrait reprendre sa tendance haussière prochainement

La demande de pétrole devrait reprendre sa tendance haussière au cours des prochaines semaines, mettant un terme aux incertitudes actuelles qui pèsent sur le marché, a affirmé, jeudi à Alger, le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab.

Cette déclaration est intervenue à l'issue de la participation du ministre de l'Énergie et des Mines par visioconférence aux travaux de la 55e réunion du Comité ministériel de suivi Opep-non Opep (JMMC), selon un communiqué du ministère. Lors de cette réunion à laquelle ont assisté le président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures "Alnaft" et des cadres du ministère, les membres du comité ont évalué, d'une part, le respect des engagements de limitation de la production des pays de l'Opep+ pour les mois de mai-juin, et ont échangé, d'autre part, des points de vue sur la situation actuelle du marché pétrolier international et ses perspectives d'évolution à court terme.

Au terme de cette réunion, M. Arkab a indiqué que les pays membres du JMMC restent "extrêmement vigilants" quant à l'évolution du marché pétrolier international à court terme.

Le ministre a indiqué également que "les incertitudes qui pèsent sur les fondamentaux du marché pétrolier ne sont pas de nature à perdurer plus longtemps dans la mesure où le marché demeure convenablement approvisionné et que la demande de pétrole devrait s'inscrire dans une tendance haussière plus soutenue au cours des prochaines semaines".

"La volatilité observée depuis plusieurs semaines sur les marchés s'explique principalement par une conjoncture économique mondiale incertaine en raison d'un affaiblissement des perspectives de croissance dans les pays industrialisés et dans les économies émergentes, ce qui a conduit à un ralentissement plus prononcé de la demande mondiale de pétrole", a souligné M. Arkab.

En outre, le ministre a annoncé que les membres du JMMC ont décidé de maintenir un contact permanent et d'échanger régulièrement des points de vue et d'être particulièrement attentifs à tout développement qui pourrait avoir une incidence sur l'évolution des fondamentaux du marché.

SOUTIEN DE PARIS AU PRÉTENDU PLAN D'AUTONOMIE MAROCAIN

# «Un énième cadeau concédé à Rabat»

*Le renforcement de l'appui de Paris à l'occupation du Sahara occidental par le Maroc "sonne comme un énième cadeau concédé à Rabat", a affirmé le magazine français "Marianne", soulignant que ces dernières années, les Gouvernements français "n'ont cessé de courber l'échine devant les outrances marocaines".*

Commentant le soutien apporté par Paris au prétendu "plan d'autonomie" marocain pour le Sahara occidental, "Marianne" a déploré la position de la diplomatie française qui "s'est une nouvelle fois prosternée devant la monarchie marocaine". Dans un long article intitulé "Espionnage, droit international, désinformation... pourquoi la France cède-t-elle autant face au Maroc ?", le magazine s'est demandé "de quoi ont peur au juste les Français". Pour tenter de répondre à cette question, l'auteur de l'article rappelle les circonstances entourant l'occupation en 1975 du Sahara occidental par le Maroc, affirmant même que Paris



avait soutenu l'invasion militaire marocaine. "Le calcul du président français Giscard d'Estaing est alors stratégique : un Sahara occidental sous contrôle marocain sera plus facilement exploitable par des entreprises françaises qu'un Sahara occidental indépendant", a-t-il expliqué. Selon le magazine, la France n'a pas dévié de cette stratégie et "souhaite à tout prix ne pas froisser Rabat, quitte à piétiner le droit international pour la question sahraouie". Il relève, ainsi, que "cette fleur n'a pas été la seule concession faite" par Paris à Rabat, citant la mise au placard par le président Hollande d'une procédure judiciaire visant le chef des services marocains de renseignement, Abdellatif Hammouchi, accusé en

France de complicité de torture par des militants sahraouis et opposants marocains. "La seconde courbette, et pas la moindre, intervient en 2021", ajoute-t-il, rappelant, à ce titre, l'affaire d'espionnage par le Maroc des téléphones personnels du président Macron et de l'ensemble de ses ministres. "Là encore, la réponse de Paris est molle", a-t-il regretté. Le magazine revient, en outre, sur les attaques de la presse marocaine affilée au Makhzen contre la personne du président Macron et les atteintes à sa vie privée. "En réponse, Paris courbe une énième fois l'échine", a-t-il encore déploré. Le Maroc utilise également le "chantage" migratoire pour obtenir des "gains diplomatiques", avance

"Marianne", précisant qu'en 2022, huit personnes sur dix ayant rejoint illégalement le territoire espagnol étaient passées par le royaume chérifien. "Une statistique ayant fait plier l'Espagne, contrainte, avant la France, d'adopter la même position vis-à-vis du Sahara occidental", a-t-il rappelé. Pour renforcer son occupation au Sahara occidental et prouver sa prétendue "souveraineté" sur ce territoire, le Maroc a usé également de l'arme de la désinformation. "Au niveau médiatique, Abdelmalek Alaoui chapeaute la désinformation, obtenant des tribunes dans de prestigieux médias tels que Le Monde et Le Figaro", révèle le magazine français, faisant remarquer que "l'homme est un proche du conseiller du roi, André Azoulay". "Dans ses écrits, il aligne les contrevérités historiques sur la (prétendue) +marocanité+ du Sahara occidental", a-t-il affirmé. Il relève aussi une autre pratique cultivée par l'entourage de la monarchie, celle de "l'invitation de journalistes français pour des publiereportages". Une pratique "détournant une partie de la profession d'enquêtes ou de papiers plus nuancés sur la monarchie", a-t-il souligné.

GHAZA

## 33 milliards de dollars de dégâts en 300 jours d'agressions sionistes

Le bureau des médias de Ghaza a annoncé que l'agression sioniste avait provoqué des dégâts de l'ordre de 33 milliards de dollars en 300 jours de guerre génocidaire. Dans un communiqué publié jeudi au 300e jour depuis le déclenchement de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza, le bureau a déclaré : "Nous sommes confrontés à une crise humanitaire profonde et complexe qui a affecté tous les aspects de la vie à Ghaza, où les pertes directes initiales dues à la guerre génocidaire ont dépassé, jusqu'à présent, 33 milliards de dollars, en plus des dizaines de mil-

liards de dollars de pertes indirectes". "Le crime de l'occupation, consistant à fermer les passages, a provoqué une véritable catastrophe humanitaire en empêchant plus de 25.000 blessés et malades de quitter la bande pour recevoir des soins", détaille le communiqué. Le communiqué souligne que l'entité sioniste "a détruit, incendié et mis hors service des hôpitaux et a creusé sept fosses communes, en particulier dans le complexe médical Al-Shifa, le complexe médical Nasser et l'hôpital Kamal Adwan". Concernant la réalité éducative à Ghaza pendant la guerre, le communi-

qué indique que "plus de 800.000 étudiants ont été privés d'éducation parce que l'occupation a complètement détruit 117 écoles et universités et partiellement endommagé 332 établissements éducatifs". S'agissant de la situation du logement, le communiqué indique que l'entité sioniste "a créé une catastrophe humanitaire sans précédent dans le monde entier, en détruisant complètement 150.000 logements et en rendant 80.000 logements inhabitables, en plus de la destruction partielle de 200.000 logements". Selon la source, "l'occupation a délibérément détruit 70 puits d'eau et les a

mis complètement hors service". Concernant les victimes de cette guerre, le communiqué précise que l'entité sioniste "a commis 3.457 massacres, faisant plus de 39.480 martyrs, dont 16.314 enfants et 10.980 femmes, avec un pourcentage d'enfants et de femmes parmi les victimes atteignant 69%". Dans son communiqué, le bureau a appelé la communauté internationale et toutes les organisations internationales et des Nations unies à "faire pression sur l'occupation pour qu'elle mette fin à cette agression brutale et au crime de génocide".

SOUDAN

## Le camp de Zamzam, frappé par la famine, face à des inondations dévastatrices

Le camp de réfugiés de Zamzam, au Darfour, région de l'ouest du Soudan, est confronté à un nouvel afflux « important » de personnes déplacées en raison de la guerre, tandis que les inondations menacent de contaminer l'eau et les installations sanitaires, ont rapporté, vendredi, des médias locaux. Les conclusions du laboratoire de recherche humanitaire de Yale montrent que « les toilettes et neuf points d'eau sur 13 ont été inondés dans le camp de Zamzam pour personnes déplacées à l'intérieur du pays au

Nord-Darfour, augmentant le risque de choléra et d'autres maladies dans une région déjà confrontée à des niveaux extrêmes de malnutrition ». Le camp, qui abrite environ 500.000 personnes, est devenu de plus en plus surpeuplé en raison des récents combats entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) qui ont éclaté en avril 2023. Zamzam est le plus grand camp de déplacés internes au Soudan, et certaines personnes y vivent depuis plus de deux décennies. « Pour les humanitaires, le pire scénar-

io, celui pour lequel nous nous entraînons à affronter, se produit actuellement sur le terrain », a déclaré Nathaniel Raymond, directeur exécutif du laboratoire de recherche humanitaire de Yale. « Une population déjà vulnérable, en raison du manque de nourriture et d'eau, des déplacements et du siège, se retrouve désormais encerclée par des eaux de crue contaminées par des excréments humains et animaux », a-t-il constaté. Zamzam se trouve près d'El-Fasher, capitale du Darfour-Nord. Selon des

médias, au moins 65 personnes ont été tuées cette semaine à El-Fasher. L'hôpital principal est hors service après une attaque. A El-Fasher, les chercheurs de Yale ont constaté l'inondation d'hôpitaux, de sites de distribution de nourriture et d'eau et de marchés. Dans ce contexte, le ministère de la Santé soudanais a révélé que le Soudan comptait début juillet 11.000 cas de choléra dans tout le pays, même si aucun cas n'a été enregistré au Darfour-Nord.

## JO-2024

## Echos de Paris

Echos des Jeux olympiques de Paris 2024, qui se déroulent du 26 juillet au 11 août dans la capitale française.

**ATHLETISME** : Le demi-fondiste Djamel Sedjati, figure de proue de l'athlétisme algérien aux JO 2024, a pris ses quartiers au village olympique vendredi. Le grand favori pour le titre olympique du 800 m est arrivé accompagné de son entraîneur Amar Benida et de son coéquipier Djamel Tabti, engagé dans l'épreuve du 3000 m steeple.

**GUICHETS FERMÉS** : Toutes les places pour le combat de quart de finale de boxe (66 kg, dames) opposant l'Algérienne Imane Khelif à la Hongroise Anna Hamori ce samedi (16h22, heures algériennes) sont épuisées.

**RECONNAISSANCE** : La légende de la gymnastique mondiale, l'Américaine Simone Biles, six fois médaillée d'or aux JO, n'a pas tari d'éloges sur les performances de la jeune gymnaste algérienne, Kaylia Nemour, notamment aux barres asymétriques. Biles s'est dite impressionnée par les prouesses de la championne algérienne : « *J'étais déçue après mon passage aux barres, je ne suis pas la meilleure à cet agrès, je ne suis pas Kaylia* », a-t-elle déclaré après sa médaille d'or au concours général.

**AVIRON** : L'Algérien Sid Ali Boudina a terminé sa participation aux Jeux olympiques 2024, en se hissant à la 18e place du classement général du skiff individuel messieurs, après sa sixième place en finale C, disputée samedi matin au Stade nautique de Vaires-sur-Marne.

**INSPIRATION** : La pongiste luxembourgeoise, Ni Xia Lian, qui disputait ses sixièmes Jeux olympiques après Sydney (2000), Pékin (2008), Londres (2012), Rio (2016) et Tokyo (2021), est devenue la joueuse la plus âgée à remporter un match olympique en tennis de table, grâce à sa victoire inaugurale contre la Turque Sibel Altinkaya (4-2). La doyenne des JO 2024 du haut de ses 61 ans, est vraiment une source d'inspiration pour tous les athlètes des différentes générations.

**RETRAITE** : « *Je n'ai jamais aimé le tennis de toute façon* ». C'est par cette phrase géniale et pleine d'humour que le tennisman écossais Andy Murray a définitivement dit adieu aux courts jeudi dernier, après avoir perdu le dernier match de sa carrière en quart de finale de double aux JO de Paris.

Agé de 37 ans, l'ancien numéro un mondial a remporté au cours de sa carrière deux médailles d'or olympiques en simple, en 2012 et 2016, et trois titres du Grand Chelem (l'US Open en 2012 et Wimbledon en 2013 et 2016). Il a réussi à se faire une place dans le tennis mondial malgré la domination presque sans partage des Big 3 : Roger Federer, Rafael Nadal et Novak Djokovic.

**MEDAILLES** : Après huit journées de compétition, la Chine occupe toujours la première place du tableau général des médailles avec une moisson de 31 breloques (13 or, 9 argent, 9 bronze). La Chine devance la France (11 or, 13 argent, 13 bronze) et l'Australie (11 or, 6 argent, 5 bronze).

# La favorite des barres asymétriques, prête à écrire l'histoire



**Kaylia Nemour, âgée de 17 ans, est l'une des grandes favorites pour remporter la médaille d'or aux Jeux olympiques de 2024. Cet exploit marquerait un tournant dans l'histoire de la gymnastique algérienne.**

Lors du concours général, elle a frôlé un podium historique, démontrant son talent et sa détermination. Actuellement, Kaylia se prépare intensément pour la finale de son agrès de prédilection, les barres asymétriques, qui aura lieu ce dimanche à l'Aréna de Bercy.

### Performances impressionnantes en qualifications

Kaylia a brillé lors des qualifications, obtenant les meilleures notes aux barres asymétriques avec un score de 15.600. Au

concours général, elle a également impressionné avec un score de 15.533, affirmant ainsi ses ambitions pour devenir la première gymnaste algérienne médaillée aux Jeux olympiques. « *Je vais me reconcentrer dès maintenant pour dimanche et je vais vraiment me battre pour aller chercher cette médaille aux barres asymétriques* », a-t-elle déclaré après sa cinquième place au concours général.

Sur le chemin de la médaille d'or, Kaylia devra faire face à des concurrentes de taille, notamment la Chinoise Qiyuan Qiu (15.066 en qualification) et l'Américaine Sunisa Lee (14.866). Son entraîneur, Marc Chirilenco, a souligné que Kaylia est consciente de son statut de favorite et qu'elle a toutes les cartes en main pour réussir.

### Autres Athlètes algériens en compétition

La 9<sup>e</sup> journée des JO 2024 sera également marquée par l'entrée en lice de la lanceuse de marteau Zahra Tatar et du hurdleur

Amine Bouanani (110 m haies). Zahra, qui a réalisé sa meilleure performance de l'année à 69.65 m en mars, vise la finale du lancer de marteau. « *Je me prépare depuis deux ans pour ce rendez-vous. Mon objectif est d'atteindre la finale olympique* », a-t-elle affirmé.

Amine Bouanani, avec un chrono de 13.45 en mai 2024, espère atteindre les demi-finales dans une épreuve technique où il est le premier Algérien à participer. « *Mon chrono réalisé cette saison me permettrait d'atteindre mon objectif, ce qui serait déjà un grand exploit* », a-t-il déclaré.

En cyclisme, Nesrine Houili représentera le cyclisme algérien lors de la course en ligne, prévue à 13h00 au Trocadéro. À seulement 20 ans, elle est la première femme à représenter l'Algérie aux JO en cyclisme. « *Je vais donner le maximum pour atteindre mes objectifs dans cette course très relevée* », a-t-elle déclaré, après avoir remporté une médaille d'or aux derniers Jeux africains d'Accra.

## KAYAK/ CROSS CONTRE-LA-MONTRE (QUALIFICATIONS)

# L'Algérienne Bouzidi passe au 2<sup>e</sup> tour

La kayakiste algérienne Carole Diana Bouzidi, a composé son billet pour le deuxième tour du cross contre-la-montre en terminant à la 2<sup>e</sup> place de la 10<sup>e</sup> série, disputée hier au Stade nautique de Vaires-sur-Marne.

Les deux premières concurrentes de chaque série sont qualifiées pour le deuxième tour. Le second tour de la compétition aura lieu dimanche (15h45) alors que les quarts de finale sont programmés le 5 août.

Pour rappel, l'athlète algérienne avait atteint les demi-finales de l'épreuve de slalom des JO-2024, une première historique pour le Kayak algérien.

C'est la deuxième fois que le Canoë-Kayak algérien est présent aux JO, après l'édition 2020 (reportée à 2021) à Tokyo avec Amira Khreis. Au total, 318 kayakistes (159 hommes, 159 dames) sont en lice à Paris.



### 9<sup>e</sup> JOURNÉE

## Le programme des athlètes algériens dimanche

Programme des athlètes algériens lors de la neuvième journée des Jeux olympiques Paris 2024 (26 juillet - 11 août), prévue dimanche (en heures algériennes) :

#### - ATHLETISME

Au stade de France :  
Qualifications lancer du marteau – dames :  
Zahra Tatar (à partir de 9h20)  
Qualifications 110 m haies – messieurs :  
Amine Bouanani (à partir de 10h50)

#### - CYCLISME :

Course en ligne – dames :  
Nesrine Houili (départ à 13h00)

#### - GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

à l'Aréna Bercy :  
Finale des barres asymétriques – dames :  
Kaylia Nemour (14h40).

**COLUMBO  
LE GRAIN DE SABLE**



20h05

**TMC**

Eric Wagner, le directeur d'une équipe de football professionnelle, est retrouvé noyé dans sa luxueuse piscine. Les blessures constatées laissent à penser qu'il s'agit d'un accident. En effet, la victime semble avoir heurté violemment le rebord du bassin avant de couler. Mais le lieutenant Columbo ne croit pas à une mort naturelle. Dans son style singulier, il interroge l'entourage du défunt, dont Paul Hanlon, son bras droit. Mais l'homme présente un alibi irréfutable. Un épisode à l'enquête complexe. Peter Falk, très à son aise, livre une performance inspirée.

**LES REBELLES  
DE LA FORÊT 4**



20h05

**gulli**

Elliot, Boog et toutes les créatures des bois bien-aimés sont de retour dans une nouvelle comédie d'aventure de la marque. Un film d'animation américain en images de synthèse réalisé par David Feiss, sorti au cinéma dans certains pays en 2015 et directement en vidéo en 2016. C'est le quatrième et dernier opus de la série après Les Rebelles de la forêt (2006), Les Rebelles de la forêt 2 (2009) et Les Rebelles de la forêt 3 (2010). Il s'agit cependant d'un standalone car il fait référence à des événements du premier film mais ignore ceux des deuxième et troisième.

**SECTION DE RECHERCHES  
RÉALITÉS VIRTUELLES**



20h10

**TF1**

Thomas Lemoine, un homme ayant connu la célébrité après avoir sauvé une jeune femme d'un grave incendie, est retrouvé mort. Il a été abattu d'une balle dans la tête dans un centre de thérapie par réalité virtuelle. Le capitaine Martin Bernier et ses coéquipiers mènent l'enquête. Leurs investigations leur permettent de découvrir qu'elle était en réalité sa fiancée et qu'il était sur le point de se marier avec elle. Une histoire semble-t-il digne d'un conte de fée que les enquêteurs ont bien du mal à croire sincère.

**57 SECONDS**



20h06

**CANAL+**

Franklin, un jeune blogueur parvient, à assister à une conférence privée organisée par Anton Burrell, un expert reconnu dans les nouvelles technologies. Ce dernier a mis au point un bracelet permettant de contrôler et prévenir les pathologies de chaque être humain. Lors de la conférence, Franklin parvient à empêcher un attentat contre Burrell. Il récupère une bague que ce dernier a laissée tomber sur le sol. Le jeune homme découvre que cet anneau permet de voyager dans le temps en revenant 57 secondes dans le passé.



**LA SELECTION  
DE MIDI LIBRE**

**LES PARCS NATIONAUX  
AMÉRICAINS**



19h50

**arte**

À l'occasion du 150e anniversaire du parc national américain de Yellowstone, une plongée au cœur de huit réserves naturelles emblématiques des États-Unis et de leur inestimable biodiversité. Au programme : les gorges du Grand Canyon, la région marécageuse des Everglades, le plateau volcanique de Yellowstone, les forêts millénaires de la Yosemite Valley, les terres inaccessibles de l'Alaska (Gates of the Arctic), les prairies verdoyantes autour des Great Smoky Mountains, les forêts tropicales de la péninsule Olympique et le désert de Sonora (Saguaro).

**ECHAPPÉES BELLES  
LA PROVENCE DE PAGNOL**



19h36

**5**

Entre Allauch, Aubagne et Marseille, plongée dans l'univers de l'auteur et cinéaste provençal à travers des lieux emblématiques - le château de la Buzine, la Bastide Neuve ou le massif du Garlaban - et des rencontres avec des passionnés comme Nicolas Dromard, comédien, Luc Falcot, chevrier, Bruno Capus, sourcier ou encore Nicolas Pagnol, petit-fils de l'écrivain. Sujets : un territoire préservé grâce à Pagnol ; L'eaudes Collines ; Les temps modernes ; A table Marcel ! ; Le château de sa mère ; Les autres ports de Marseille.

**NCIS : LOS ANGELES  
RUSSIE, RUSSIE, RUSSIE**



20h10

**6**

Dans le cadre de l'enquête sur le crash du bombardier russe, Callen est contraint de se déplacer au centre national de contre-terrorisme. Il doit y rencontrer le pilote de l'avion qu'il avait appréhendé afin de le convaincre de collaborer davantage avec les autorités américaines. Mais sa visite prend une tournure totalement inattendue. Il se retrouve à son tour sur la sellette, soupçonné de pratiquer un double-jeu. Son passé, ses origines familiales et son entourage ne plaident pas en sa faveur. Ses camarades se démènent pour l'aider à clarifier ce dossier.

**MARIE-THÉRÈSE  
D'AUTRICHE**



20h05

**Chérie 25**

À Vienne, en 1732, Marie-Thérèse, une jolie archiduchesse de 15 ans, fille aînée de l'empereur Charles VI, se moque bien de ses chances d'exercer le pouvoir. Elle est promise depuis l'enfance au duc de Lorraine. Les deux jeunes gens s'aiment profondément. Mais faute d'un héritier mâle au palais de la Hofburg, son père d'autres projets pour elle. Son proche conseiller, Eugène de Savoie, le convainc de rompre les fiançailles et de se rapprocher de la Prusse en offrant la main de Marie-Thérèse au prince héritier Frédéric...

Web : www.lemidi-dz.com

**MIDI**  
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :  
Kahina Hammoudi  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65  
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65  
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP  
01, Avenue Pasteur, Alger  
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77  
Email : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

**Impression :**  
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

**EURL Midi Libre**  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1<sup>er</sup> - Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	04:10
Dohr	12:54
Asr	16:41
Maghreb	19:50
Icha	21:24

VARIOLE DU SINGE

## QUINZE PAYS AFRICAINS TOUCHÉS

Quinze pays africains ont signalé 1.451 décès liés à la variole du singe depuis le début de 2022, selon une information des Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique).

Au total de 37.583 cas de variole et 1.451 décès ont été signalés dans 15 Etats membres de l'Union africaine du début de 2022 au 28 juillet 2024, avec un taux de mortalité de 3,9 %.

Selon les données des CDC Afrique, le nombre de nouveaux cas de variole du singe et de décès a connu une hausse de 160% et par rapport à la même période de 2023.

Ces pays sont le Burundi, le Cameroun, la République centrafricaine, la République du Congo, la République démocratique du Congo, le Ghana, le Libéria, le Nigeria, le Rwanda et l'Afrique du Sud.

La RDC a représenté environ 96,3% de tous les cas et 97% de tous les décès signalés cette année. Une contamination, qui selon la même source, entraîne de la fièvre, des éruptions cutanées et un gonflement des ganglions lymphatiques. Cette infection se transmet d'animaux



sauvages tels que les rongeurs aux humains, ou d'humain à humain. C'est une maladie virale rare qui se transmet généralement par les fluides corporels, les gouttelettes respiratoires et d'autres matières contaminées.

BOUMERDES

### Près de 9500 comprimés psychotropes saisis par la police

Un vrai coup de filet a été réalisé par les services de Sûreté de la wilaya de Boumerdes.

La brigade de lutte contre les stupéfiants de la police judiciaire a en effet, réussi à démanteler un réseau de trafic de substances psychotropes, saisissant quelques 9390 comprimés.

« Quatre individus, âgés entre 28 et 39 ans, ont été interpellés et présentés devant les juridictions compétentes une fois les procédures d'usage finalisées », lit-on dans un communiqué parvenu à notre rédaction.

SKIKDA

### Dix blessés dans le renversement d'un bus

Les unités de la Protection civile sont intervenues, hier matin vers 8h05 dans l'accident d'un bus qui a dérapé. En se renversant, il a percuté un mur d'une maison située au quartier S'fisfa, dans la commune d'El Harrouch, daïra d'Emdjez Edchich

L'accident a fait 10 blessés comme bilan préliminaire.

EL-OUED

### Saisie de près de 65.000 comprimés de psychotropes

Une quantité de 64.957 comprimés de psychotropes a été saisie et trois individus de 20 à 30 ans ont été arrêtés dans deux affaires distinctes traitées par la brigade polyvalente des Douanes algériennes de Still, wilaya d'El-Meghaïer, a-t-on appris hier de ce corps constitué.

Agissant sur informations faisant état de mouvements suspects de deux véhicules utilisés pour le transport et la commercialisation de psychotropes, les douaniers ont réussi, lors d'une patrouille de contrôle sur la RN-3 reliant les wilayas d'El-Meghaïer et Biskra, à mettre la main sur la quantité de psychotropes, a indiqué le chargé de communication à la division des douanes, Morsi Soltani. La première affaire a permis de la saisie de 18.020 capsules de psychotropes camouflées soigneusement à bord de l'un des deux véhicules interceptés et la seconde a porté sur la saisie de 46.937 capsules à bord du second véhicule, a précisé M. Soltani.

Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des individus impliqués dans cette affaire. Ils ont été déferés devant les instances judiciaires compétentes, a ajouté la source.

BIR MOURAD RAÏS

### Saisie de mercure blanc argenté d'une valeur de plus de deux milliards

Les services de sécurités de la wilaya d'Alger, représentés par la police judiciaire de la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs, ont réussi dans le courant de la semaine écoulée à démanteler une importante bande criminelle, composée de 4 individus, versés dans la détention et la contrebande de produits sensible prohibés, le mercure blanc argenté en l'occurrence.

C'est ce qu'annonce hier la DGSN dans un communiqué accompagné d'une vidéo montrant cette prise de qualité. Le même document fait état de la découverte et la saisie de 20 kilos de ce produit sensible, d'une valeur vénale de plus de 2 milliards de centimes.

C'est sur la base de renseignements avérés concernant ce dangereux trafic, qu'un plan sécuritaire a été déployé afin de prendre cette bande en situation de flagrant délit lors de la fouille de son véhicule. Cette fouille préliminaire a permis la découverte et la saisie de 6.715 grammes de ce produit sensible, ainsi que 145.000 DA.

La poursuite des investigations, en sus de la fouille des domiciles des suspects, a abouti sur la découverte et la saisie de pas moins de 21,2 kilos de ce produit sensible, ainsi qu'une somme de 162.500 DA, produite par ce commerce dangereux et illicite. Après finalisation des procédures légales de rigueur, les suspects ont été déferés devant la justice pour constitution d'une bande de malfaiteurs, ainsi que détention et commercialisation de produits sensibles et prohibés.

### ALGÉRIE TÉLÉCOM ET DJEZZY SPONSORS OFFICIELS « TRAVERSÉE DE LA BAIE D'ALGER »

Algérie Télécom et Djazzy sont ravis d'annoncer leur partenariat en tant que sponsors officiels de l'événement sportif, la « Traversée de la Baie d'Alger ». Cet événement emblématique est organisé ce 3 août 2024 par la Ligue algéroise de la natation sous l'égide de la direction de la jeunesse, des sports et des loisirs (DJSJL) de la wilaya d'Alger.

Le coup d'envoi de cette course de nage libre a été donné à la plage des «Sablettes» en présence des dirigeants des deux entreprises sponsors ainsi que des invités de marques et de représentants des autorités de la wilaya d'Alger.

Les compétiteurs se sont élancés sur une distance de 7500 mètres vers la plage «Marina», située à l'Est d'Alger. Cette initiative, la deuxième du genre après celle organisée avec succès en 2023, a non

seulement mis en lumière les talents des nageurs algériens, mais a également souligné l'importance de l'activité physique et d'un mode de vie sain.

Ce partenariat témoigne de l'engagement d'Algérie Télécom et de Djazzy envers le sport et la jeunesse, illustrant leur volonté de promouvoir des initiatives inspirantes qui dynamisent la société.

De plus, leur soutien à cette action de grande envergure s'inscrit dans leur politique de promotion de la jeunesse et du sport en Algérie.

En tant qu'acteurs majeurs dans le domaine des télécommunications, Algérie Télécom et Djazzy s'engagent à soutenir les initiatives sportives qui favorisent le bien-être et la santé des citoyens algériens, tout en célébrant les efforts de tous les participants et organisateurs de cet événement.

### ÉMIGRATION CLANDESTINE DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU DE PASSEURS À ORAN

Dans le cadre de la lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains, les éléments la Sûreté de la wilaya d'Oran sont parvenus à démanteler un réseau criminel, spécialisé dans l'organisation illégalement de voyages de migrants.

Dix-neuf individus ont été arrêtés après l'obtention d'un mandat de perquisition, qui a permis la saisie d'une embarcation de fortune, d'un moteur Suzuki de 100 chevaux, 11 bidons d'essence, de même que le matériel et des objets utilisés dans les opérations de migration clandestine, dont un véhicule et 8 pompes.

Les mis en cause dans cette affaire ont été présentés devant le procureur sous les chefs d'inculpation de «trafic de migrants et organisation de sorties illégales du territoire national». Ils ont été placés sous mandat de dépôt.